



2026\_03\_02

Affiché et mis en ligne le 27/04/26

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE de LA ROCHEFOUCAULD-EN-ANGOUMOIS (16110)  
Séance du 23 avril 2026**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois avril,

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Sébastien RIVIÈRE, maire de La Rochefoucauld-en-Angoumois.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de conseillers présents : 23

Date de la convocation : 16 avril 2026

**Présents :** AUGIER Emilie, BARDOULAT Pauline, BARDOULAT Sonia, BERNARD Frédéric, BIRONNEAU Max-André, BOSSER Yann, CEAUX Christophe, CHARDAT Christophe, COUSSEAU Benoît, DESIRÉE Charlotte, DUPORT Nadine, FERSING Jacques, FORESTAS Armelle, JOURDIN Franc, LABLANCHE Michaël, LAURENT Delphine, MOUSSION Gaëtan, PERIOT Marie-Dominique, PINTAUD Éric, RIVIÈRE Sébastien, TOULOTTE Thomas, TRIGUERO Nathalie, VIGNAUD Nathalie

**Procurations :** DAMPERAT Agnes (pouvoir à DESIRÉE. C), DORE Ornella (pouvoir à COUSSEAU. B), MARQUAIS-CACITTI Laëtitia (pouvoir à MOUSSION. G), PEZY Gautier (pouvoir à RIVIÈRE. S), TALLON Mathieu (pouvoir à BARDOULAT. S), VIALLE Isabelle (pouvoir à BIRONNEAU. M-A)

**Excusés :** Néant

A été nommée secrétaire : BARDOULAT Sonia

## **Délibération n°2 : Constitution des commissions communales**

Monsieur le maire précise que conformément aux termes de l'article L. 2121-22, le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil. Ces commissions peuvent être permanentes, c'est-à-dire fonctionner pour la durée du mandat ou temporaires, c'est-à-dire limitées à une catégorie d'affaires ou même à l'étude d'un seul dossier.

Dans les communes de plus de 1000 habitants la composition doit respecter le principe de représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

Il précise que le maire est le président de droit. Lors de la première réunion de chaque commission, un vice-président sera désigné. Ce dernier pourra convoquer la commission et la présider si le maire est absent ou empêché.

Ces commissions ont pour mission d'étudier et de préparer les questions soumises au conseil municipal mais elles n'ont aucun pouvoir de décision, celui-ci appartenant exclusivement au conseil municipal.



M le Maire précise que les commissions municipales doivent être exclusivement composées d'élus municipaux mais que dans le cadre d'une commission consultative les travaux peuvent être ouverts à des tiers.

Après un appel à candidature, il propose de créer les commissions suivantes :

- Ressources humaines - Finances
- Urbanisme - Travaux
- Affaires scolaires - Enfance et jeunesse
- Vie et participation citoyenne
- Affaires sociales et solidarités
- Communication - Culture - Patrimoine et Tourisme
- Monde associatif - Sport - Cérémonies
- Sécurité - Environnement - Cadre de vie - Commerce et animations

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du conseil municipal valident la création des 8 commissions proposées.

Nature	Membres
Ressources humaines - Finances	Bernard Frédéric, Marquis-Cacitti Laëtitia, Désirée Charlotte, Moussion Gaëtan, Cousseau Benoît, Lablanche Michaël, Periot Marie-Dominique
Urbanisme - Travaux	Cousseau Benoît, Tallon Mathieu, Vignaud Nathalie, Damperat Agnès, Bernard Frédéric, Pezy Gautier, Fersing Jacques, Vialle Isabelle, Jourdin Franc
Affaires scolaires - Enfance et jeunesse	Désirée Charlotte, Vignaud Nathalie, Triguero Nathalie, Ceaux Christophe, Duport Nadine, Toulotte Thomas, Laurent Delphine, Fersing Jacques
Vie et participation citoyenne	Bardoulat Sonia, Forestas Armelle, Bardoulat Pauline, Lablanche Michaël, Cousseau Benoît, Toulotte Thomas, Laurent Delphine
Affaires sociales et solidarité	Pezy Gautier, Triguero Nathalie, Duport Nadine, Augier Émilie, Bardoulat Sonia, Periot Marie-Dominique
Communication - Culture - Patrimoine et Tourisme	Bardoulat Pauline, Désirée Charlotte, Bardoulat Sonia, Ceaux Christophe, Chardat Christophe, Augier Émilie, Vignaud Nathalie, Laurent Delphine, Pintaud Éric

**AR Prefecture**

016-200083293-20260423-DEL\_2026\_03\_02-DE  
Reçu le 27/04/2026



Monde associatif - Sport - Cérémonies	Forestas Armelle, Dampérat Agnès, Cousseau Benoît, Toulotte Thomas, Jourdin Franc, Lablanche Michaël, Laurent Delphine
Sécurité - Environnement - Cadre de vie - Commerce et animations	Cousseau Benoît, Pezy Gautier, Bosser Yann, Moussion Gaëtan, Ceaux Christophe, Marquis-Cacitti Laëtitia, Triguero Nathalie, Jourdin Franc, Chardat Christophe, Bardoulat Pauline, Laurent Delphine, Pintaud Éric

Vote à l'unanimité  
Contre : 0  
Abstention : 0

**Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Ce recours peut être déposé sur l'application informatique « Télérecours citoyens », accessible par le site : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)**

Pour copie conforme,  
En Mairie, le 23 avril

Le Maire : **Sébastien RIVIÈRE**

